

Sommaire

■	Liste des acronymes	3
■	Cadre d'action	6
■	Carte de la zone d'intervention	7
■	Méthodologie AGORA	8
■	Présentation de Zémio	9
■	Diagnostic territorial	10
	Carte générale du centre-ville de Zémio	11
	Cartographie des acteurs	12
	Services de bases	13
	• Eau	13
	• Hygiène et assainissement	13
	• Éducation	16
	• Santé	17
	Filières économiques	19
	• Agriculture	19
	• Élevage	20
	• Commerce	21
	Gouvernance locale	22
	• Représentation	22
	• Justice et cohésion sociale	22
	• Diagnostic institutionnel	23
	• Autoévaluation des organisations de la société civile	24
■	Planification du relèvement	25
	Eau	26
	Hygiène et assainissement.....	28
	Éducation.....	30
	Santé	32
	Commerce	34
	Agriculture et élevage	36
■	Priorisation intersectorielle	39
■	Annexes	40

Liste des acronymes

ACDA	Agence centrafricaine de développement agricole
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
ADCC	Action pour le développement durable en Centrafrique
AEDD	Agence pour l'environnement et le développement durable
AFPE	Association des femmes pour la promotion de l'entrepreneuriat
AGR	Activité génératrice de revenu
AH	Alerte humanitaire
AIM	<i>Africa Inland Mission</i>
ALIMA	<i>Alliance for International Medical Action</i>
ANDE	Agence nationale pour le développement de l'élevage
ANEA	Agence nationale de l'eau et de l'assainissement
APE	Association des parents d'élèves
ARS	<i>African Relief Service</i>
AVEC	Association villageoise d'épargne et de crédit
CaLP	<i>Cash Learning Partnership</i>
CLPR	Comité local de paix et réconciliation
CNEDD	Commission nationale de l'environnement et du développement durable
COGES	Comité de gestion
COHEB	<i>Community Humanitarian Emergency Board</i>
COOPI	<i>Cooperazione internazionale</i>
CRS	<i>Catholic Relief Service</i>
CSSI	Centre de support en santé internationale
ECAC	Enseignement catholique associé de Centrafrique
EHA	Eau, hygiène et assainissement
FACA	Forces armées centrafricaines
FADEC	Femme, action, développement en Centrafrique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Liste des acronymes (suite)

FNEC	Fédération nationale des éleveurs centrafricains
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FOSA	Formation sanitaire
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
FJD	Fusion des jeunes pour le devenir
FPU	<i>Free Press Unlimited</i>
GA	Groupe armé
GEPAD	Genre paix et développement
GIR	Groupement d'intérêt rural
HI	Humanité et inclusion
HOPIN	<i>Hope to Person in Need</i>
IC	<i>Invisible Children</i>
ICSM	Initiative conjointe de suivi des marchés
INEE	<i>Inter-agency Network for Education in Emergencies</i>
IPC	<i>Integrated Food Security Phase Classification</i>
IRC	<i>International Rescue Committee</i>
JRS	<i>Jesuite Refugee Service</i>
JUPEDEC	Jeunesse unie pour l'environnement et le développement communautaire
KTK	<i>Kode-Ti Kwa</i>
MENESRS	Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OFCA	Organisation des femmes de Centrafrique
OIM	Organisation mondiale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile

Liste des acronymes (suite)

PAIRSARE	Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique
PAM	Programme alimentaire mondial
PDL	Plan de développement local
PK	Point kilométrique
PMAS	Panier minimum d'articles de survie
PNRM	<i>Person in Need Relief Mission</i>
PRL	Plan de relèvement local
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RELSUDE	Relèvement du Sud-Est
SFCG	<i>Search for Common Ground</i>
TGI	Tribunal de grande instance
THIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
UAOEV	Union d'assistance aux orphelins et enfants vulnérables
UNHCR	Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VBG	Violence basée sur le genre
VCW	<i>Vision to Change the World</i>
VD	Vision et développement
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
XAF	Franc CFA de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Cadre d'action

CONTEXTE

La crise politique et militaire de 2012-2014 en République centrafricaine (RCA) et ses conséquences ont particulièrement affecté les préfectures du Sud-Est de la RCA, à savoir la Basse-Kotto, le Haut-Mbomou, la Haute-Kotto, le Mbomou et la Ouaka. Ces dernières enregistrent encore à ce jour les besoins les plus aigus en termes d'accès à l'eau, à la santé, aux moyens de subsistance et à la protection¹.

Plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité socio-économique du Sud-Est : préfectures les moins densément peuplées, elles sont également les moins bien connectées au reste du pays, avec un Etat historiquement moins présent, accentuant l'influence des groupes armés (GA). Ajouté à cela, les faibles ressources et compétences techniques au niveau communal et préfectoral freinent les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat dans l'exercice de leurs missions².

La relative stabilisation sécuritaire dans les chefs-lieux des sous-préfectures et les perspectives ouvertes par la signature de l'accord politique de paix et de réconciliation entre l'Etat et plusieurs groupes armés en février 2019 permettent d'envisager des réponses simultanées aux besoins humanitaires urgents et des actions de relèvement à plus long terme. En ce sens, le gouvernement a déjà engagé un effort de redéploiement des services publics dans les régions, ce qui laisse envisager un renforcement parallèle des services sociocommunautaires existants et des structures de gouvernance locale³.

Afin de soutenir ce processus, les organisations non gouvernementales (ONG) ACTED, OXFAM, COOPI, CONCERN, *Free Press Unlimited* (FPU) et IMPACT Initiatives, à travers AGORA, se sont réunies en consortium dans le cadre du projet RELSUDE, afin de répondre aux difficultés présentées ci-dessus et renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés dans 21 chefs-lieux de préfecture ou chefs-lieux de sous-préfecture dans la zone du Sud-Est (voir carte p. 7). L'objectif du projet RELSUDE est à la fois de répondre aux besoins de base des populations, de renforcer les capacités de relèvement socio-économiques des communautés, et d'accompagner la consolidation du rôle des autorités locales.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Les plans de relèvement locaux (PRL) rassemblent les résultats d'une phase d'évaluation (diagnostic territorial) et d'une phase de planification participative. Les données sur lesquelles ils s'appuient sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives dans chacune des 21 localités ciblées par le projet (voir « Méthodologie AGORA » p. 8 et « Annexe méthodologique » p. 40). Les différents outils utilisés tentent d'obtenir une image représentative des besoins et dynamiques locales, sans toutefois pouvoir le garantir, étant donné le temps imparti et les contraintes pratiques.

L'objectif du PRL est de fournir une compréhension des besoins et opportunités pour les acteurs à la fois locaux et de l'aide humanitaire. Il s'agit en effet de soutenir i) les municipalités de ces territoires fragilisés par la crise dans la planification et la coordination de toutes les initiatives de relèvement local, et ii) les acteurs humanitaires dans l'identification d'interventions pertinentes directement réalisables dans le cadre du projet.

Le présent document constitue ainsi une feuille de route détaillant les priorités identifiées par la communauté, accompagnées de pistes de solutions concrètes et précises sur le plan technique, ainsi que d'une proposition de stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des affirmations figurant dans ce document sont basées sur l'analyse des données collectées sur une période définie, grâce à la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion.

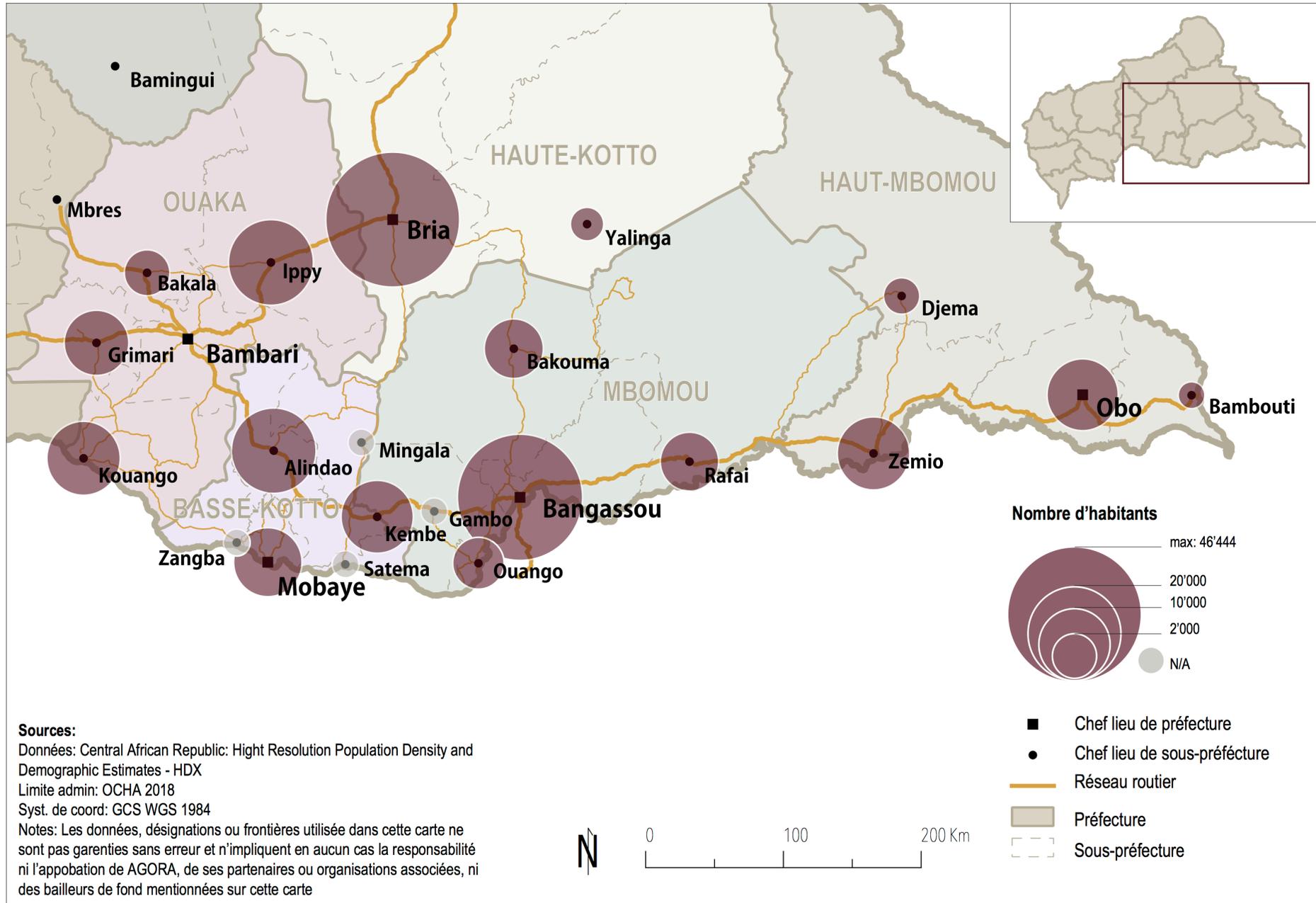
Le PRL représente également un instrument de coordination, remis aux partenaires humanitaires et aux acteurs institutionnels locaux afin de servir de base de travail à tous au niveau local. L'objectif est de replacer les acteurs locaux, institutionnels et communautaires, au cœur du processus de décision, pour faire en sorte que l'aide proposée par les acteurs humanitaires soit dirigée vers les priorités locales et selon les modalités adaptées au contexte.

¹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Aperçu des besoins humanitaires, 2021](#) – République centrafricaine.

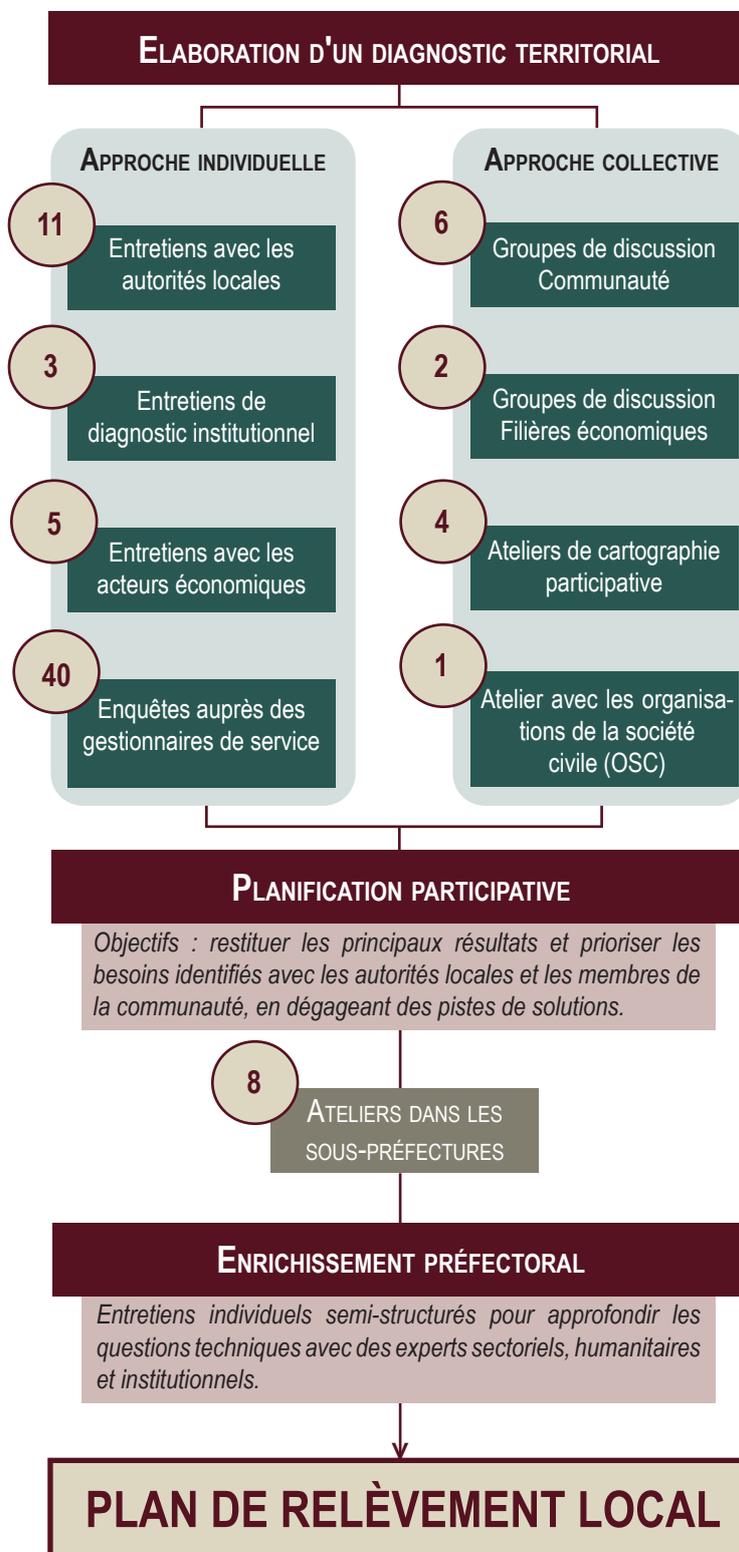
² Banque mondiale, [Enquête nationale sur les monographies communales 2016](#) - République centrafricaine, 2017.

³ Finance For Impact, [Redéploiement de l'action publique en Centrafrique, étude de préfiguration d'un futur programme de gouvernance en Centrafrique](#), 2019.

Carte des localités couvertes par le projet RELSUDE



Méthodologie AGORA



Présentation de Zémio

HISTOIRE

Selon plusieurs informateurs clés, le nom de Zémio tirerait son origine du sultan Zomoï, arrivé de la rive congolaise du Mbomou au début du XX^e siècle, une dizaine d'années après la venue du premier explorateur français sur place. Son fils Bogui puis l'aîné de ce dernier Ikpiro gouverneront après lui. Plusieurs infrastructures de la ville portent leur nom. La sous-préfecture de Zémio est créée en 1960. Avec l'incursion d'éléments armés venus d'Ouganda en 2008, le climat sécuritaire commence à se dégrader fortement, dégradation prolongée par la crise politico-militaire de 2013 et ses conséquences. A partir de 2017, des affrontements entre groupes armés se traduisent par de fortes tensions entre communautés chrétiennes et musulmanes, associées chacune à l'un des belligérants, ainsi que par d'importants déplacements de population vers la République démocratique du Congo (RDC). Selon les résultats de l'enquête, ces tensions persistent encore à ce jour. La ville est régulièrement le théâtre d'épisodes violents, dont le dernier remonte à l'été 2020, avec des affrontements armés dans la ville.

Les principaux groupes ethniques cités comme vivant à Zémio sont les Karrés, les Voungaras, les Biris, auxquels s'ajoutent une communauté peule. La commune de Zémio compterait aujourd'hui entre 30 000 et 50 000 habitants. D'importants mouvements de population ont suivi les épisodes de violences de 2017 et 2018, date à laquelle la quasi-totalité de la population a fui la localité, principalement sur l'autre rive de la rivière Mbomou à Zapaï, en RDC. Le retour de ces communautés déplacées se fait de manière progressive. Les autorités locales estimaient à environ 20-25 000 le nombre de déplacés de Zémio vivant encore en RDC en octobre 2020.

Un Plan de développement local (PDL) a été élaboré avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2019. Il avait mobilisé l'ensemble des autorités locales sur place, ainsi que des membres de la communauté. A la date de la rédaction du présent document, il n'avait pas encore été officiellement restitué et validé. Le présent Plan de relèvement local élaboré par AGORA vise notamment à compléter et actualiser ce PDL et encourage les différents acteurs du développement local à s'y référer.

TERRITOIRE

La ville de Zémio est le chef-lieu de la sous-préfecture de Zémio, au sein de la préfecture du Haut-Mbomou. Elle est située sur l'axe routier reliant Bangassou à Obo et Bambouti. Les trois localités les plus importantes sont Rapaï à l'ouest (150 km), Djéma au nord (130 km) et Mboki (127 km) à l'est. Les échanges entre Zémio et Obo sont compliqués par la volonté du groupe armé présent dans la zone de limiter l'approvisionnement d'Obo, contrôlée par les forces gouvernementales. Sur les trois axes reliant Zémio au reste du pays, les infrastructures, et notamment les ponts, sont fortement dégradées, ce qui freine le développement de la ville, et plus globalement, du Haut-Mbomou.

Le centre-ville est composé de 5 groupements : Komboli (1, 2, 3 et 4), Aregué (1, 2, 3 et 4), Mama (1, 2, 3 et Mahamat), Sangouzirani (1, 2, 3) et Kondo (Kondo, Boufon 1 et 2). Depuis 2007, la localité a accueilli simultanément jusqu'à 4 sites de déplacés, qui ont progressivement disparu à l'exception du site « D » (groupement Kondo), rassemblant la communauté peule. Selon les informateurs clés, il compterait entre 6 000 et 15 000 habitants et constituerait désormais un quartier à part entière.

L'équipe AGORA a conduit le diagnostic territorial dans la ville de Zémio entre le **7 octobre et le 21 octobre 2020**.

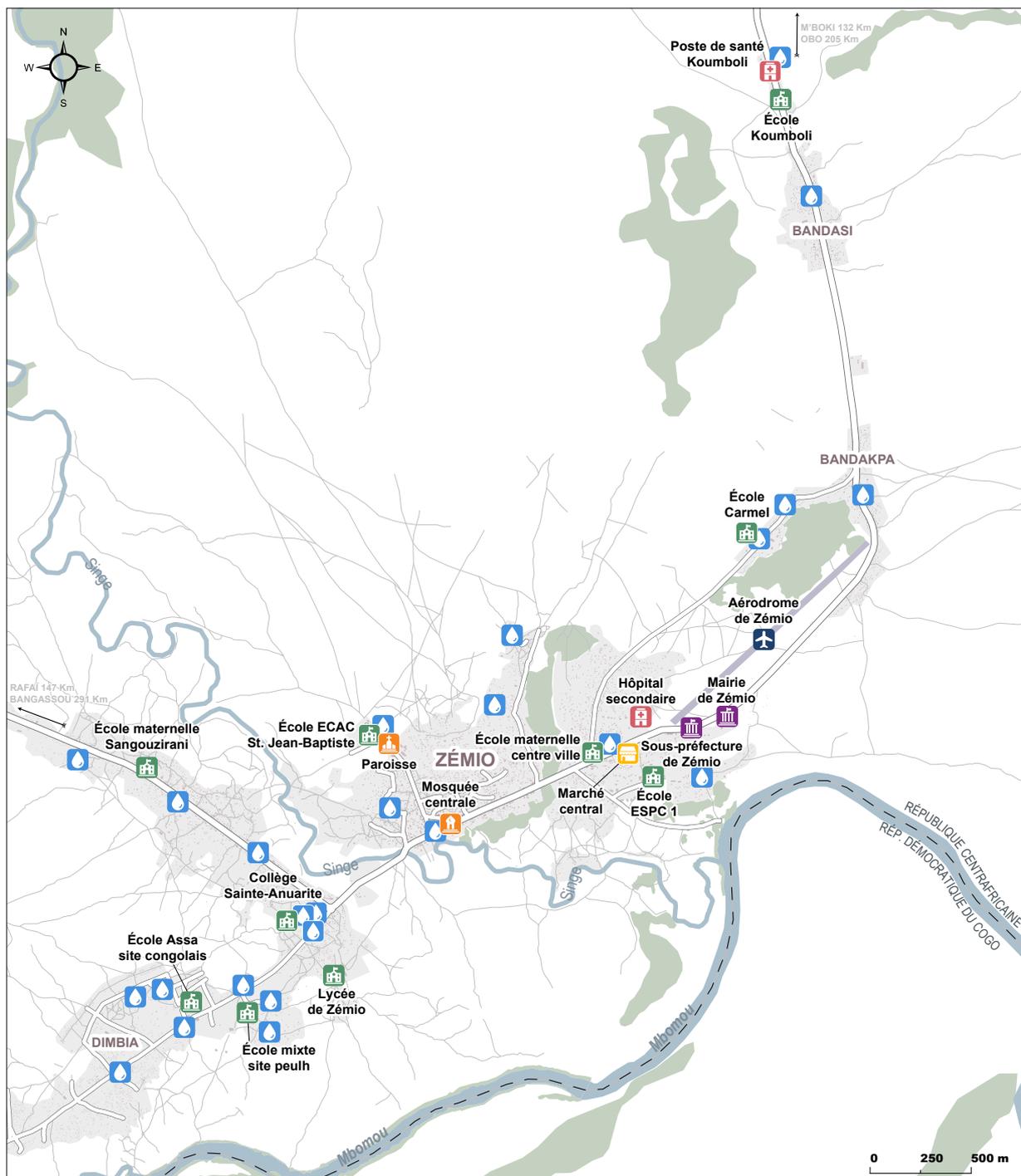
Les ateliers de planification se sont déroulés les **6 et 8 février 2021**.



Diagnostic territorial

ZÉMIO

Carte générale du centre ville de Zémio



Notes : Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation de AGORA, de ses partenaires ou organisations associées, ni des bailleurs de fond mentionnés sur cette carte.



- | | | |
|------------------------|----------|--------------------|
| Bâtiment administratif | Aéroport | Route principale |
| Structure de santé | Mosquée | Autre route |
| École | Église | Rivière |
| Marché | | Bâti |
| Point d'eau | | Zone résidentielle |
| | | Végétation |

Sources :
 Données : AGORA (2020)
 Limite administrative : OCHA (2019)
 Routes, bâtiments, usage du sol : ©OpenStreetMap Contributors
 Date de production : 15/04/2021

Cartographie des acteurs

ACTEURS INSTITUTIONNELS

- Sous-préfet
- Maire
- Chef de secteur scolaire Zémio-Djéma
- Médecin-chef du district sanitaire
- Chefs de groupement et de quartier ou village

SOCIÉTÉ CIVILE

- OFCA ;
- Président de la Jeunesse
- Président de la Jeunesse musulmane
- Président et Vice-président du CLPR
- Leaders religieux
- Représentant du site peulh « D »
- Plateforme de médiation agro-pastorale

PARTENAIRES DE L'AIDE⁴

Basés dans la ville :

- ONG nationales : Caritas Centrafrique ; JUPEDEC, Hemle, UAOEV, VD
- ONG internationales : ACTED ; ALIMA, COOPI ; CSSI, IC, IRC, IRC PLAN, PNRM
- Organisations multilatérales : OCHA

Ayant des projets réguliers :

- ONG nationales : AH, ARS, ESPERANCE
- ONG internationales : AHA
- Organisations multilatérales : UNHCR, OIM, UNICEF, PAM, FNUAP, OMS, FAO

ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Associations des commerçants et commerçantes (« Wali Gara ») ;
- OFCA ;
- Groupements agricoles

FORCES DE SÉCURITÉ

- Police municipale
- MINUSCA

AUTRES ACTEURS/GROUPES

- Groupes armés

La mairie est dirigée par la présidente de la délégation spéciale, en poste depuis 2009. Elle a entamé son troisième mandat en mars 2020⁵. Elle est appuyée par 2 adjoints et 5 membres du conseil municipal, renouvelés en octobre 2020. La mairie travaille en collaboration avec les chefs de groupement et de quartier⁶, reconnus comme des interlocuteurs privilégiés par la communauté. Les représentants de la jeunesse et les leaders religieux sont également cités comme des interlocuteurs importants par la communauté, et servent parfois de relais de communication aux autorités locales. Ils semblent occuper une place essentielle sur les questions de médiation et de cohésion sociale. Selon les résultats de l'enquête, la collaboration semble bonne entre la mairie et la sous-préfecture.

Les services techniques déconcentrés souffrent de l'absentéisme de certains fonctionnaires qui, malgré leur affectation à Zémio, ne sont pas présents sur place. Ainsi, lors du diagnostic AGORA, seuls le chef de secteur scolaire et le médecin chef du district sanitaire étaient présents sur place.

Selon le recensement de la sous-préfecture, il y aurait une vingtaine d'organisations de la société civile. Les associations de femmes et de la jeunesse apparaissent comme les plus actives. Un comité local de paix et de réconciliation (CLPR)

a été mis en place en 2017-2018 avec le soutien de divers acteurs locaux. Selon un informateur clé, il prenait la suite de comités préexistants (comité de réflexion communautaire puis comité de protection local) qui s'étaient arrêtés de fonctionner en 2014. Il rassemble notamment les leaders religieux et se coordonne avec les autorités locales lors de réunions régulières. Son fonctionnement n'est pas jugé entièrement satisfaisant par les interlocuteurs interrogés car il existerait des tensions entre certains membres.

De nombreux partenaires de l'aide interviennent à Zémio. En janvier 2021, OCHA recensait 23 organisations ayant des activités dans la commune (voir tableau). Le coordinateur OCHA est basé à Zémio et se rend fréquemment à Obo.

⁴ OCHA, *3W Présence physique zone Sud-Est*, janvier 2021 et OCHA, *3W Présence opérationnelle zone Sud-Est*, janvier 2021.

⁵ L'ordonnance 088-006 de 1988 prévoit l'élection des maires mais en pratique, le gouvernement nomme des délégations spéciales avec à leur tête un ou une président(e) qui assure les fonctions de maire.

⁶ Le chef de quartier est le représentant de la communauté, traditionnellement élu pour des durées de 5 à 10 ans. Les chefs de quartiers élisent à leur tour un chef de groupement, c'est-à-dire un ensemble de quartiers.

Services de base

EAU

La ville de Zémio compte **27 points d'eau** : **22 sont fonctionnels** (dont 3 sont endommagés mais sont toujours fonctionnels) et **5 non fonctionnels**. La majorité des points d'eau (**24/27**) sont des forages à pompes manuelles, construits par des ONG internationales. La majorité des points d'eau non fonctionnels le sont à cause de vols d'équipement, de problèmes d'accès à l'eau ou de destruction. Deux le sont depuis moins de 6 mois, et un depuis plus de 3 ans. Seuls **7 points d'eau seraient payants**, à hauteur de 100 XAF par mois.

336

Nombre moyen de ménages utilisant le même point d'eau.

Le **temps d'attente** moyen à un point d'eau varie de **30 minutes à 1 heure**. Pour cinq points d'eau, il n'y aurait aucune attente selon les gestionnaires de service. **Onze points d'eau** ont vu une **augmentation de leur fréquentation** au cours des deux dernières années, du fait de l'augmentation de la population, avec l'arrivée de déplacés notamment et les activités de sensibilisation à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA).

11/27

Nombre de points d'eau potable parmi les points d'eau fonctionnels

19/27 des gestionnaires de service affirment n'avoir reçu **aucune aide pour le fonctionnement de leur service**. Ceux qui ont reçu un appui (déploiement de techniciens, dotations de matériaux de construction et d'équipements pour la maintenance) ont estimé que cela avait été parfois insuffisant et non durable. L'appui pour la maintenance sous la forme d'un déploiement de techniciens représente la piste de solution la plus citée par les gestionnaires de service. L'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANEA) n'est plus présente à Zémio depuis les événements de 2017, ce qui complique la tâche des gestionnaires de service.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque de matériel et de moyens pour la maintenance



Manque de ressources financières



Surutilisation et pression sur le service

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les participants aux groupes de discussion ont souligné l'**insuffisance du nombre de points d'eau**, par rapport aux besoins des habitants. Cette situation entraîne un temps d'attente important ou la recherche d'alternatives, comme puiser l'eau du fleuve, ou bien des sources et des puits non aménagés. Ces alternatives seraient privilégiées aussi parce que les horaires d'ouverture décidés par certains gestionnaires seraient trop tardifs.

L'insuffisance du nombre de points d'eau est aggravée par l'**absence de techniciens ou d'agents de maintenance** pour réparer ceux qui sont en panne ou endommagés. A ce sujet, certains participants se sont plaint de la mauvaise qualité des équipements de remplacement, qui s'avéraient défectueux après seulement quelques mois.

La deuxième barrière identifiée est la **mauvaise qualité de l'eau**, qui semble concerner de nombreux points d'eau (coloration et odeur de l'eau puisée). Cela serait dû à des réparations de mauvaise qualité et au manque de produits de traitement de l'eau.

HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

Lors de la phase de diagnostic AGORA, il n'existait aucune latrines communautaires fonctionnelles à Zémio. Celles situées au marché seraient de taille insuffisante. Aucune initiative locale ne semble en cours pour en construire.

La plupart des ménages disposeraient toutefois de latrines privées, même si la défécation à l'air libre reste pratiquée.

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

La municipalité et le bureau de la Jeunesse semblent actifs sur les questions d'assainissement. Des initiatives collectives en matière d'assainissement et de voirie (désherbage) sont régulièrement organisées mais les responsables soulignent le manque de matériel, qui freine l'efficacité de ces actions.

Cartographie des services - Caractéristiques des points d'eau



Notes : Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation de AGORA, de ses partenaires ou organisations associées, ni des bailleurs de fond mentionnés sur cette carte.



Type de point d'eau

- Pompe à main ou à pied
- Puits protégé ou non protégé
- Camion-citerne

État de marche du point d'eau

- Fonctionnel
- Endommagé
- Non fonctionnel

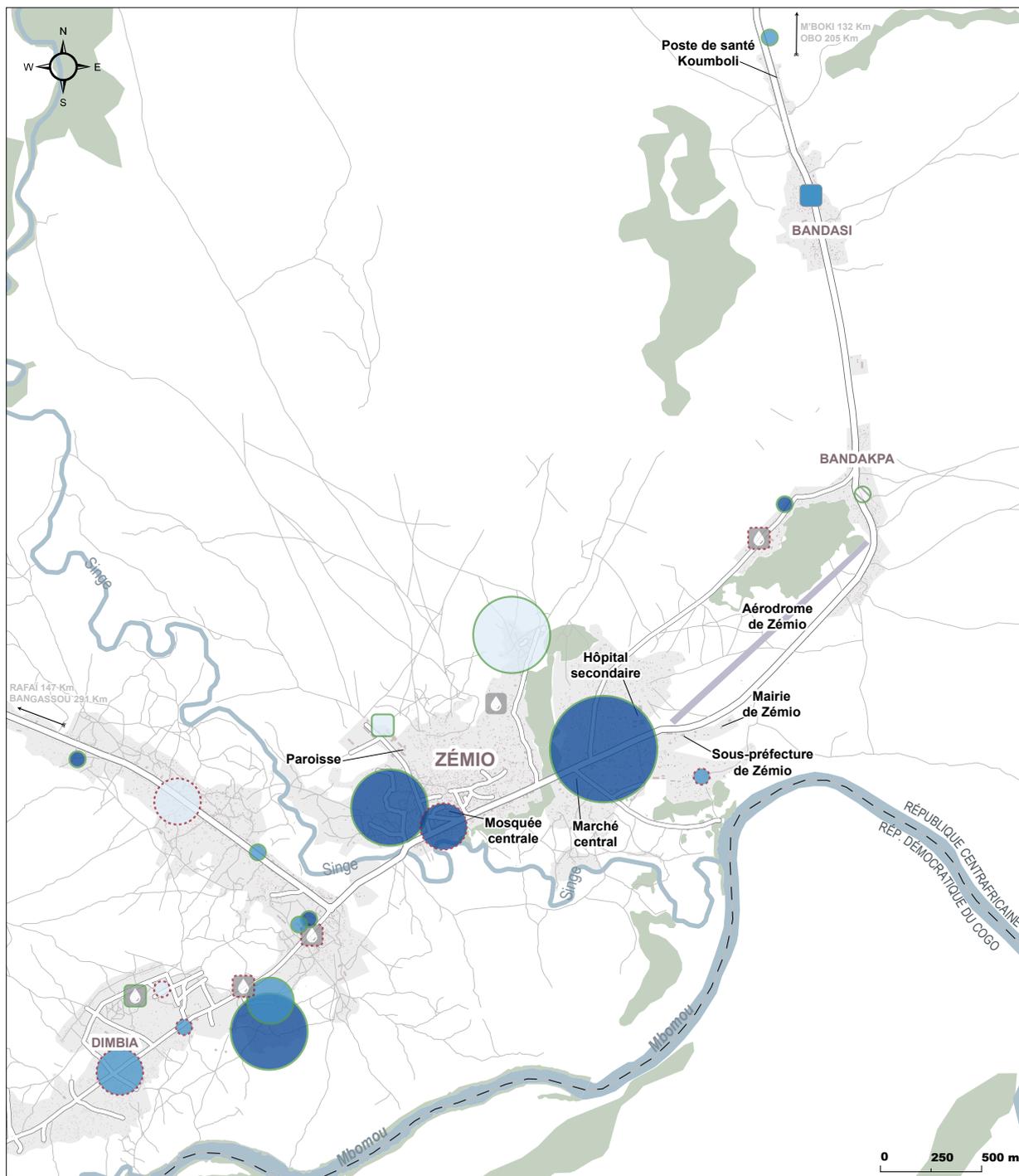
Qualité de l'eau

- Eau non potable

- Route principale
- Autre route
- Rivière
- Bâti
- Zone résidentielle
- Végétation

Sources :
 Données : AGORA (2020)
 Limite administrative : OCHA (2019)
 Routes, bâtiments, usage du sol : ©OpenStreetMap Contributors
 Date de production : 12/04/2021

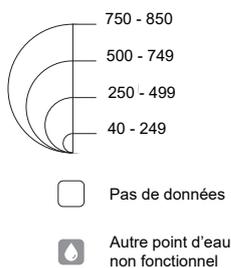
Cartographie des services - Usage des points d'eau



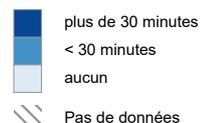
Notes : Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation de AGORA, de ses partenaires ou organisations associées, ni des bailleurs de fond mentionnés sur cette carte.



Nombre de ménages



Temps d'attente



Présence de COGES



Sources :
 Données : AGORA (2020)
 Limite administrative : OCHA (2019)
 Routes, bâtiments, usage du sol : ©OpenStreetMap Contributors
 Date de production : 12/04/2021

ÉDUCATION

Le centre-ville de Zémio compte **10 établissements scolaires** :

- 6 écoles de niveau Fondamental 1 (F1), dont trois publiques, une privée, une communautaire et une école associée (Enseignement catholique associé de Centrafrique - ECAC) ;
- 2 établissements de Fondamental 2 (F2), dont un lycée public et un collège privé ;

Les deux établissements dédiés à l'enseignement de niveau fondamental 2, le lycée de Zémio et le collège Saint-Anuarite ne sont pas fonctionnels et l'une des écoles de niveau F1 est partiellement fonctionnelle. L'insécurité et les pillages sont cités par les gestionnaires de service comme en étant la principale cause. La **grande majorité des établissements disposent de bâtiments durables** et seule l'école communautaire Carmel fonctionne sous un hangar traditionnel. 7/10 bénéficient de latrines (majoritairement séparées par genre) mais seul 1 établissement dispose d'un accès à un point d'eau.

66,6

Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans l'ensemble des écoles.

Le nombre moyen d'élèves filles dans l'ensemble des écoles fonctionnelles est légèrement supérieur au nombre moyen d'élèves garçons. Les gestionnaires de service constatent en majorité une **réduction des effectifs au cours des deux dernières années**, due principalement à la diminution de la population dans la zone et à la peur des groupes armés dans la zone.

3,1

Nombre moyen d'enseignants titulaires, contre 4 maître-parents.

Les gestionnaires de services estiment en majorité que la formation des enseignants titulaires et vacataires est suffisante mais qu'ils pourraient bénéficier d'un renforcement de capacités. En revanche, la **majorité évaluent le niveau des maître-parents comme insuffisant**. Beaucoup affirment n'avoir jamais de contact avec les acteurs locaux.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque de matériel pédagogique et d'équipement de base (table-bancs, tableaux, etc.)



Manque d'enseignants qualifiés



Manque de ressources financières des écoles



Insécurité et présence de groupes armés

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Sur les **8 écoles fonctionnelles, 6 sont payantes**, avec une moyenne de 3 000 XAF par an pour les écoles publiques et 5 000 XAF par an pour les établissements privés. Les frais annuels pour l'école ECAC s'élèvent à 10 000 XAF. Pour la majorité des écoles, ces frais servent principalement à payer les salaires du personnel enseignant et à acheter du matériel didactique. Les participants aux groupes de discussion soulignent que ces frais représentent une barrière importante pour les membres de la communauté. Ils jugent également la **qualité de l'enseignement médiocre**, du fait du manque d'enseignants qualifiés. Enfin, ils perçoivent l'insécurité causée par la présence des groupes armés comme une barrière à l'éducation de leurs enfants.

SANTÉ

La ville de Zémio accueille 2 structures sanitaires fonctionnelles : **1 hôpital secondaire et 1 poste de santé** (situé au sein du groupement Koumboli) qui accueillent respectivement environ 90 et 40 patients par jour. L'usage des deux structures s'avère assez différent. D'une part, le **poste de santé serait fortement surutilisé par rapport à ses capacités**. Situé à la sortie du centre urbain, il serait privilégié par les communautés qui habitent sur l'axe Obo. Selon les gestionnaires de service, le nombre de patients y aurait fortement augmenté ces deux dernières années, notamment grâce au renforcement de la structure par une ONG. L'hôpital secondaire serait quant à lui sous-utilisé, avec une légère diminution du nombre de patients. Les deux services de santé ont des **latrines, séparées par genre et entre personnel/patients**. En revanche, le poste de santé, contrairement à l'hôpital secondaire, ne possède ni accès à l'eau potable, ni générateur, ni ambulance.

L'hôpital secondaire dispose d'une quarantaine d'employés, dont **1 médecin qualifié, 6 infirmiers et 2 sages-femmes accoucheuses**. Deux sages-femmes exercent également au sein du poste de santé. La quasi-totalité du personnel de santé actif à Zémio serait employée par l'ONG ALIMA.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

-  Manque de ressources financières
-  Manque d'équipements de base (lits, brancards, matériel)
-  Manque de matériel de sensibilisation
-  Manque de personnel qualifié
-  Manque de médicaments et médicaments de mauvaise qualité

Selon les gestionnaires de service, les deux services de santé sont **gratuits**. **Seul l'hôpital secondaire propose un service de vaccination** (rougeole, tuberculose, polio et prévalent). Les deux structures sont **gérées par des comités de gestion** et ont reçu un soutien pour leur fonctionnement sous la forme de dotations en médicaments et produits médicaux. Ce soutien a été jugé insatisfaisant pour l'hôpital secondaire car insuffisant et non durable.

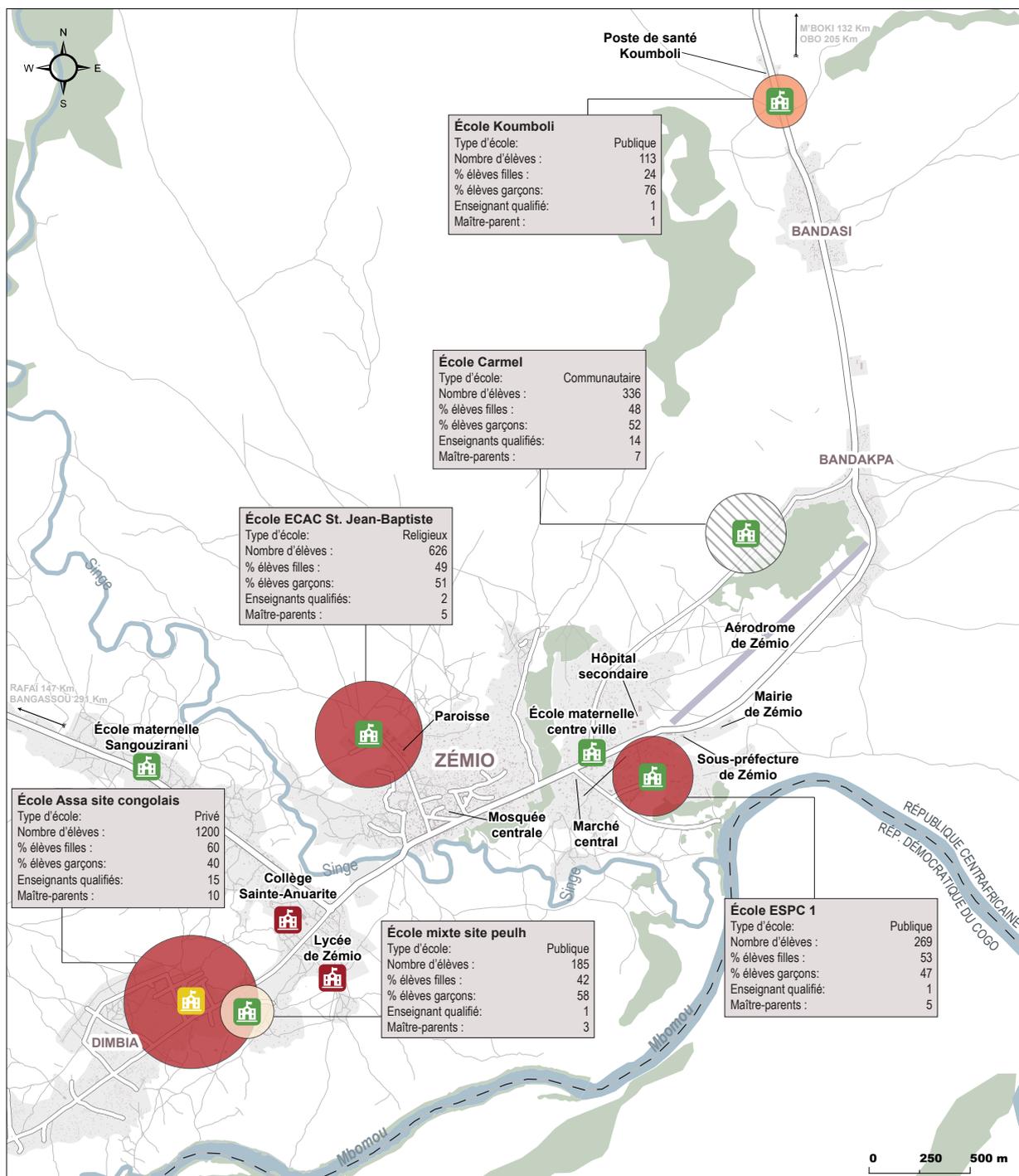
PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

La **santé ressort comme la principale difficulté des communautés** dans la majorité des groupes de discussion menés. Elles soulignent la **mauvaise qualité des services** : l'accueil, les soins, le manque de médicaments (notamment de médicaments « spécialisés » pour traiter des pathologies complexes) et d'appareils médicaux. Les participants aux groupes de discussion regrettent également le **manque de personnel qualifié**. Des **problèmes de gestion** des établissements ont été rapportés (cas de corruption, de vols ou de détournement de médicaments).

Le **manque de moyens financiers des familles** pour payer les médicaments constitue une barrière importante, ainsi que **l'insécurité sur le trajet** vers l'hôpital du fait de la présence de groupes armés sur les axes, en particulier pour les habitants de zones lointaines comme Djema, pouvant faire jusqu'à deux jours de vélo pour accéder à l'hôpital de Zémio. En ce sens, l'absence d'ambulance a été rapportée comme un problème important pour l'accès aux services de santé pour la population.

Enfin, des **discriminations pour l'accès aux soins** ont été évoquées, notamment entre communautés peule et chrétienne.

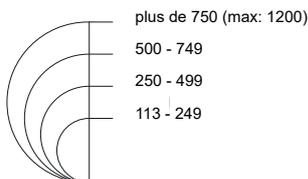
Cartographie des services - Éducation et santé



Notes : Les données, désignations ou frontières utilisées dans cette carte ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation de AGORA, de ses partenaires ou organisations associées, ni des bailleurs de fond mentionnés sur cette carte.



Nombre total d'élèves par école



Nombre moyen d'élèves par classe



État de fonctionnement de l'établissement



Sources :
Données : AGORA (2020)
Limite administrative : OCHA (2019)
Routes, bâtiments, usage du sol : ©OpenStreetMap Contributors
Date de production : 15/04/2021

Filières économiques

AGRICULTURE

Sur le plan agro écologique, Zémio se trouve dans la zone forestière de la Région agricole n°6, bénéficiant d'un climat favorable à plusieurs cultures comme le manioc, l'arachide, le riz, le sésame, les courges et le palmier à huile, dont les plantations sont situées à la frontière des sous-préfectures d'Obo et de Zémio⁷. Les participants aux groupes de discussion y ajoutent les haricots.

L'agriculture est considérée par les informateurs clés comme la principale activité économique de la zone. Elle est essentiellement pratiquée de manière traditionnelle et la production est vendue et consommée localement, ainsi qu'à Bangassou et Mboki. Les producteurs éprouvent toutefois des difficultés à écouler leurs stocks, du fait des coûts élevés de transport (50 000 XAF par tonne de marchandise pour le transport entre Zémio et Bangassou, selon les commerçants). L'activité agricole a été fortement perturbée par les crises qui se sont succédées depuis 2017, et qui ont entraîné d'importants mouvements de population, la dégradation ou la disparition des outils de transformation et une certaine déstructuration de la filière. Une partie de la production s'est également déplacée à Zapaï, sur la rive congolaise, où la majorité de la population de Zémio a trouvé refuge durant les crises.

Les zones cultivées se situent à une dizaine de kilomètres maximum du centre urbain, du fait de l'insécurité qui sévit au-delà. Ce manque d'accès à la terre réduit la possibilité pour les agriculteurs d'accéder à de larges parcelles et de fonctionner sur des rotations longues (7 ans ou plus de jachère), permettant de

conserver la fertilité du sol. Ils sont contraints de travailler plus proche du centre-ville, sur des parcelles plus petites et avec des rotations plus courtes (3 ans de jachère pour 1,5-2 ans de culture), ce qui tend à épuiser les sols plus rapidement et réduire les rendements. Selon les participants aux groupes de discussion, les difficultés environnementales (insectes ravageurs, conséquences du changement climatique, feux de brousse), ainsi que le manque de semences (notamment de manioc à cycle court) et leur mauvaise qualité, participent également à perturber la production agricole locale.

Les services de l'Agence centrafricaine pour le développement agricole (ACDA) ne sont pas présents dans la localité depuis 2017. Les producteurs regrettent d'ailleurs l'absence de techniciens agricoles, qui pourraient les aider à améliorer leurs techniques culturales.

Bien que peu développées, il existe des associations agricoles à Zémio, des groupements d'intérêts ruraux (GIR), dont les membres travaillent ensemble pour améliorer le rendement de leurs récoltes. Selon les participants aux groupes de discussion, ces groupements n'ont aucune condition d'adhésion. Selon des informateurs clés, il existerait des tensions au sein des groupements car beaucoup ne disposent pas d'un règlement intérieur. Les groupements éprouvent en effet souvent des difficultés pour s'acquitter des frais d'enregistrement à la mairie.

Les répondants ont rapporté des tensions entre les agriculteurs et les éleveurs pour l'accès à la terre. Une plateforme de médiation pour gérer ces conflits a été mise en place et fonctionnerait de manière plutôt satisfaisante, selon les informateurs clés.

Tableau 1. Analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)⁸ de la filière agricole à Alindao

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Existence d'associations d'agriculteurs. Contribution positive à la cohésion sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque et mauvaise qualité des semences. Sol peu fertile à proximité du centre urbain. Absence de technicien agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> Appui technique aux agriculteurs. Formalisation des groupements (enregistrement auprès de la mairie) et formation à la gestion des conflits. Relancer la transformation de produits agricoles. Réhabilitation des infrastructures routières pour faciliter l'exportation de marchandises. 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité dans les zones agricoles périphériques (plus fertiles). Aléas naturels (insectes ravageurs, changement climatique). Tensions entre agriculteurs et éleveurs.

⁷ Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la Région n°6*, 2016.

⁸ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Zémio.

ÉLEVAGE

Selon les informateurs clés rencontrés, la pratique de l'élevage de gros bétails a fortement diminué à Zémio depuis la crise de 2017. Les communautés peules, venues notamment de la Ouaka et de Basse-Kotto qui se sont sédentarisées au fil des ans, ont subi une perte totale ou partielle de leur cheptel du fait des vols et des pillages survenus au cours événements. Des éleveurs nomades, du Tchad et du Soudan, continueraient d'effectuer leur transhumance dans la région. Or, l'insécurité en périphérie de la ville limite les mouvements pastoraux, ce qui augmenterait la probabilité de conflits fonciers avec les agriculteurs locaux sur les parcelles disponibles à proximité du centre urbain.

Selon les participants aux groupes de discussion, le petit élevage est présent au centre-ville de Zémio, mais il est à noter qu'à la différence de la majorité du Sud-Est de la RCA, l'élevage de petits ruminants sur les axes est très réduit comparé à l'élevage de volailles. Les crises successives ont là encore conduit à des déplacements de population, des vols et des pillages ciblant les caprins et ovins plus particulièrement.

Selon les participants aux groupes de discussion, les produits d'élevage sont principalement consommés et vendus localement. Certains sont toutefois exportés à Bangassou, Bangui ou encore vers la RDC et le Sud-Soudan.

Les **éleveurs font face à des problématiques de santé animale**, particulièrement pendant la saison sèche, et les informateurs clés insistent sur le manque de services et de médicaments vétérinaires. La filière est également peu structurée et **l'enquête n'a pas permis de déterminer l'existence de groupements d'éleveurs opérationnels**. L'Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE) n'est pas présente à Zémio⁹.

L'ONG ACTED a soutenu la filière élevage via une campagne de vaccination en 2016-2017.

⁹ Le bureau de l'ANDE le plus proche est la direction régionale de l'ANDE à Bangassou.

COMMERCE

Zémio compte **un marché central fonctionnel**, y compris pendant la saison pluvieuse bien qu'il ne soit pas couvert. Il a été **construit et est géré par la mairie**. Les commerçants reversent une **taxe communale** à la mairie de l'ordre de 200 XAF par jour et une **taxe sur les produits de crus** de l'ordre de 100 XAF par jour¹⁰. On y trouve des biens alimentaires, non alimentaires et des matériaux de construction.

Le marché compterait environ **180 commerçants**. Ce nombre aurait diminué au cours des deux dernières années en raison de la situation sécuritaire qui se serait dégradée (fuite des commerçants en RDC). La fréquentation du marché a également baissé, pour les mêmes raisons liées à la sécurité de la zone (mouvements de populations hors de la localité). On ne recense **aucun grossiste** à Zémio. L'approvisionnement en biens alimentaires et non alimentaires se fait depuis Bangui, tous les 2-3 mois. Selon les gestionnaires de service, il existe une association de commerçants.

Aucune aide n'a été reçue à ce jour pour le fonctionnement du marché, et les gestionnaires n'ont de contact qu'avec la mairie pour le fonctionnement du service.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

-  Manque de ressources financières
-  Manque d'infrastructure sur le marché
-  Manque de sécurité dans la localité et sur les axes
-  Taxes abusives
-  Pénuries de certains produits et incapacité d'approvisionnement rapide.

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les participants aux groupes de discussion jugent les prix des denrées élevés sur le marché de Zémio¹¹. Il manquerait également régulièrement de certains aliments, comme le poisson frais ou la viande fraîche et de certains produits de première nécessité. Ce niveau de prix s'explique notamment par les difficultés d'approvisionnement dues au mauvais état des infrastructures routières qui relient Zémio au reste du pays, ainsi que par les taxes illégales que font peser les groupes armés sur les commerçants.

L'espace dévolu au marché est considéré par les participants au groupe de discussion comme insuffisant et le fait que Zémio n'accueille qu'un seul marché contraint certains usagers à de longs déplacements (notamment les habitants des groupements Kondo et Komboli situés à chaque extrémité du centre urbain.

¹⁰ A ces taxes officielles sont susceptibles de s'ajouter des taxes illégales, prélevées par les groupes armés.

¹¹ Selon l'Initiative conjointe de suivi des marchés (ICSM), le coût médian des produits alimentaires du Panier minimum d'articles de survie (PMAS) à Zémio apparaît toutefois légèrement en deçà de la moyenne nationale sur la période allant de février 2020 à février 2021. Voir REACH, [Base de données du suivi des marchés](#), février 2021.

Gouvernance locale

REPRÉSENTATION

Les **chefs de quartier sont désignés comme les acteurs avec lesquels la communauté a le plus d'échanges** et en qui elle a le plus confiance (avec les leaders religieux). Ils règlent les tensions quotidiennes (dettes, conflits fonciers, litiges familiaux, etc.), conseillent parfois sur les questions agricoles et sont le relais des préoccupations de la communauté auprès de la maire et du sous-préfet. Ils mobilisent également la communauté autour d'activités collectives d'assainissement. La communauté échange également beaucoup directement avec la maire, le président de la Jeunesse et les leaders religieux, qui participent à la gestion des conflits.

La communauté souhaiterait d'ailleurs que ces différents acteurs, et plus particulièrement les chefs de quartier, bénéficient d'un **renforcement de capacités** pour être plus efficaces dans leurs missions.

La communication avec la communauté a également pu passer par la **radio communautaire Berassa**, fonctionnelle de 2013 à 2017, avec le soutien des ONG Caritas, *Catholic Relief Service* (CRS) et *Search for Common Ground* (SFCG). La réhabilitation de cette radio, serait, selon plusieurs interlocuteurs clés, une étape importante du relèvement de Zémio et des communes environnantes.

JUSTICE ET COHÉSION SOCIALE

La **cohésion sociale est jugée mauvaise** par les participants aux groupes de discussion. Des tensions persistent, à caractère religieux, entre communautés, du fait des événements violents qui les ont opposées ces dernières années. Dans ce climat complexe, les partenaires de l'aide sont parfois accusés de soutenir une communauté plutôt qu'une autre. Ils doivent apporter un soin particulier à ne pas alimenter ce type de soupçon.

Le **bureau de la Jeunesse, à travers son représentant, apparaît très actif** et organise régulièrement des événements (match de football, spectacle de danse). La mairie et certaines organisations de la société civile (OSC), comme l'Organisation des femmes de Centrafrique (OFCA), organisent également des activités collectives d'assainissement ou de voirie, auxquelles les différentes communautés participent.

Des **conflits fonciers** ont été rapportés entre éleveurs et agriculteurs. Une plateforme de médiation existe, sous l'égide notamment du sous-préfet, et travaille à des solutions à l'amiable. Selon un interlocuteur clé, certaines personnes dans la communauté peule ont été désignées comme responsables de ce type de médiation. Un CLPR existe mais il n'a pas été jugé entièrement satisfaisant du fait de tensions en son sein (voir Cartographie des acteurs p. 12).

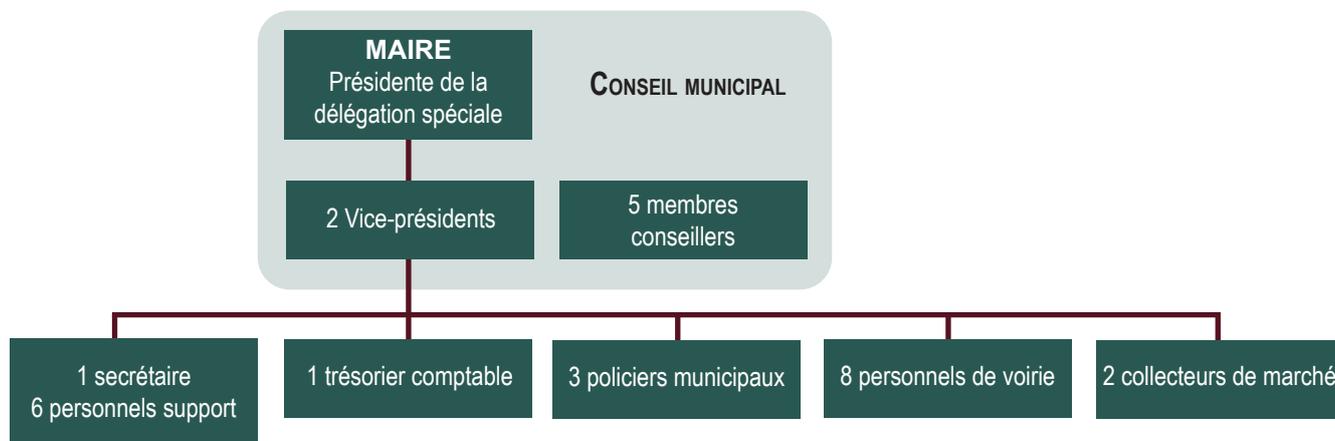
Le premier adjoint à la maire gère le tribunal coutumier, composé de chefs de groupement et de quartier. Il prend en charge les affaires courantes (conflits familiaux, petite délinquance). Certains litiges sont tranchés par les groupes armés. Il existe un tribunal de grande instance (TGI) au niveau de la préfecture à Obo. Le président du TGI, le procureur et le greffier sont basés à Bangui mais effectuent des missions régulières sur place. Cela étant, il n'a pas été fait mention d'affaires de Zémio ayant été traitées par le TGI récemment.

La nouvelle loi n° 20-008, datant d'avril 2020, définit le nouveau cadre de la décentralisation en République centrafricaine. Les collectivités territoriales ont toujours pour mission d'administrer et aménager leur territoire, d'encourager le développement économique, social et environnemental local. Elles doivent également disposer des forces publiques nécessaires pour le maintien de l'ordre.

En particulier, le statut des communes a été révisé. Contrairement à l'ordonnance 88, les communes n'ont plus le statut de délégations spéciales, mais disposent, dans les textes, d'une autonomie administrative et financière. Elles jouissent de compétences propres (voirie, assainissement public, gestion de l'Etat civil et du domaine, aide sociale et police communale) et partagées avec l'Etat central (précisées par décrets). Le maire et ses adjoints sont élus par et parmi les membres du conseil municipal, élus eux par la communauté au suffrage universel direct. Le nombre de conseillers municipaux est fixé par ladite loi, dépendamment du nombre d'habitants résidant dans la commune. Ils sont élus pour un mandat de 7 ans. Le nombre d'adjoints au maire dépend également de la taille de la commune (2 adjoints pour une commune de moins de 20 000 habitants). Le conseil municipal devrait se réunir en sessions ordinaires deux fois par an.

Les services déconcentrés de l'Etat assistent quant à eux les collectivités dans l'exercice de leurs missions, dans leurs domaines de compétences techniques respectifs. Les agents des services techniques sont placés sous l'autorité des directeurs de région.

Diagnostic institutionnel



Le conseil municipal de Zémio rassemble la présidente de la délégation spéciale, qui a entamé son troisième mandat consécutif en mars 2020, appuyée par 2 vice-présidents et 5 membres conseillers, renouvelés en octobre 2020. Le conseil se réunit traditionnellement une fois par an pour élaborer le budget communal. La dernière réunion s'est tenue en juillet 2020. Les principales décisions prises ont été la construction de garages de stationnement de véhicules, le foyer de la mairie et la réhabilitation de la mairie. Le budget validé était de 19,3 millions de XAF.

Les principales sources de revenus de la mairie sont les produits fiscaux, avec les taxes sur les transports (traversée du fleuve), le commerce (taxe sur les marchés et les produits de crus) et les activités agro-pastorales (abattage bovin, coupe du bois) ainsi que les frais d'actes d'Etat civil. Les principales dépenses sont les salaires et indemnités des personnels, l'entretien de la mairie et les fournitures de bureau. La mairie souhaiterait construire une maison d'arrêt et réhabiliter la gendarmerie mais ne dispose pas des moyens nécessaires.

Le sous-préfet est en poste depuis septembre 2017. Il est secondé par un secrétaire général. La sous-préfecture ne dispose pas de bureau et est installée dans les anciens locaux de la poste et des télécommunications. Les informateurs de la sous-préfecture perçoivent le rôle de l'institution comme garante de la sécurité et de la cohésion sociale. A ce titre, le sous-préfet participe notamment aux efforts de médiation entre éleveurs et agriculteurs. Il est également sensible aux problématiques de développement économique de la commune. Il lui manque néanmoins des moyens roulants pour couvrir l'ensemble du territoire de la sous-préfecture.

Beaucoup de services techniques déconcentrés sont absents de la localité, comme les services de l'agriculture et de l'ACDA, de l'élevage et de l'ANDE, des Affaires sociales ou encore de la Jeunesse et des sports.

Autoévaluation des organisations de la société civile (OSC)

Les équipes AGORA ont utilisé une version adaptée et allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM, dans chacune des 21 localités ciblées. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic des capacités des OSC. Les OSC sont identifiées à travers un appel à manifestation d'intérêt. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées à un atelier pour autoévaluer leurs capacités techniques et organisationnelles, en tant qu'acteur de la ville. La méthodologie adoptée consiste en des groupes de discussion conduits par des animateurs sur la base d'un guide. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (domaines et approches d'intervention) et qualitatifs (perception de l'Organisation sur ses actions et impacts au niveau local). **L'analyse ci-dessous a été réalisée par OXFAM** sur la base des données collectées par AGORA auprès des OSC.



Capacité organisationnelle et structurelle

Les OSC intervenant dans la localité de Zémio ne disposent pas de compétences nécessaires à l'organisation et à la structuration de leur mandat humanitaire. Ainsi, ces OSC ne fonctionnent pas selon les principes d'alternance, de transparence et de démarche qualité. Les OSC de la localité de Zémio n'ont également pas de vision stratégique en matière de relèvement local et se résument à un simple rôle d'intermédiaire entre les autorités locales, les ONG internationales et les communautés. Par ailleurs, un effort de déploiement d'une politique de ressources humaines devrait être fait en vue : d'organiser le travail (définir une fiche de poste et un organigramme), de promouvoir les compétences, de déléguer le pouvoir et de sensibiliser le personnel autour des principes de *safeguarding*. Enfin, dans le processus du relèvement local, les OSC devraient identifier leur rôle d'acteur ainsi que leur sphère d'influence.

Capacité d'intervention

Les capacités d'intervention des OSC de la localité de Zémio sont très limitées en raison de facteurs endogènes et exogènes. Cependant, pour certaines interventions dans les domaines de l'EHA, sécurité alimentaire et protection, ces OSC utilisent différentes approches méthodologiques incluant les communautés sans distinction. Ainsi, la réponse humanitaire apportée est basée sur la communication, la participation et les retours d'information. En outre, pour garantir la pertinence des interventions, les OSC devraient déployer un mécanisme de suivi-évaluation et de gestion des plaintes assorti d'indicateurs SMART. Notons que les principes et normes humanitaires ne sont pas toujours connus et respectés par les OSC de la localité de Zémio. Enfin, la coordination des OSC pourrait élaborer une planification opérationnelle facilitant les interventions des OSC selon les thématiques et dans le cadre du plan de relèvement local.

Redevabilité, autonomisation et participation citoyenne

Les OSC de la localité de Zémio n'ont défini ni une procédure en matière de redevabilité vers les bénéficiaires de leurs projets, ni une stratégie d'autonomisation des communautés. Ainsi, nous n'avons pas noté la participation des communautés au montage à l'exécution et au suivi-évaluation des projets. A l'issue des évaluations pré et post intervention, les OSC ne partagent pas avec les autorités locales, les résultats issus des dites évaluations. Par ailleurs, les OSC ne sont pas force de propositions dans le processus de relèvement local et ont du mal à identifier leur levier d'action.

Besoin d'appui et d'accompagnement des OSC

Pour pallier les dysfonctionnements et problématiques stratégiques, managériales et opérationnelles observées, les axes de renforcement des capacités ci-après aideraient à améliorer le fonctionnement des OSC dans le processus de relèvement de la localité de Zémio.

Axes prioritaires :

- Appui organisationnel et structurel : définition de la place des OSC dans le processus du relèvement local, sphère d'influence et identification des parties prenantes, analyse des enjeux stratégiques.
- Gouvernance associative : vision, valeur et mandat, réseautage, planification stratégique, gestion financière, gestion de projet,
- Gestion opérationnelle : planification opérationnelle, principes et normes humanitaires (approche, méthodes, outils), participation citoyenne et redevabilité (approche, méthodes, outils), capitalisation et apprentissage des leçons apprises, paix et cohésion sociale.

Axes secondaires :

- Développement local (approche, méthodes, outils) ;
- Recherche de financement.

Planification du relèvement

ZÉMIO

La priorisation des activités de relèvement s'est faite à deux échelles : inter et intra sectorielles. Par secteur, les priorités sont présentées dans l'ordre établi par les communautés au cours des ateliers de planification. Cet ordre ne correspond pas nécessairement à un ordre chronologique. Les « actions » mentionnées au sein de chaque priorité correspondent aux actions évoquées par la communauté pour atteindre un objectif, elles ne sont pas classées dans un ordre spécifique.

Eau



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Sous-préfecture et mairie**
Coordination des travaux avec les ONG et les acteurs locaux. Identification des ouvriers qualifiés.
- **Chefs de quartier et de groupement**
Identification des ouvrages prioritaires. Identification des besoins et des personnes ressources à mobiliser.
- **Médecin chef du district sanitaire (en charge de l'assainissement)**
Supervision et coordination des travaux.
- **COGES**
Gestion des infrastructures et des dotations. Participation aux formations techniques.
- **ANEA**
Supervision technique selon les normes définies au niveau national.
L'ANEA n'est plus présente à Zémio. Le représentant le plus proche est basé à Bangassou, où se trouve également la direction régionale de l'Energie et de l'hydraulique.



DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités WASH en situation d'urgence*, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



HISTORIQUE

- Les ONG **ACTED** et **COOPI** ont mené des projets dans la localité (notamment de construction/réhabilitation de points d'eau) depuis 2016-2017. Les ONG Hope to Person in Need (HOPIN), Vision to Change the World (VCW) sont également intervenues en 2019-2020 dans la construction, la sensibilisation communautaire, la création de COGES et la formation au sein des sites de déplacés¹². L'ONG nationale CALL (Alertes humanitaires) planifie des activités de suivi de qualité de l'eau.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Recruter** des ouvriers locaux lors de la mise en œuvre des activités de construction ou de réhabilitation d'ouvrages.
- **S'assurer** du respect des engagements sur les modalités d'intervention (type d'activité, calendrier). Certains participants aux groupes de discussion prenaient l'exemple d'un projet, qui avait privilégié l'aménagement de puits ou de sources au lieu de la réalisation de forage, contrairement à ce qui aurait été présenté au départ.
- **S'assurer** que le matériel dédié aux activités soit acheté sur place dans la mesure du possible et soit géré de manière équitable et transparente.

¹² Matrice 5W, Cluster WASH, janvier 2021.

Eau

PRIORITÉ 1 - Construire et réhabiliter des ouvrages hydrauliques



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouveaux points d'eau (avec pompe à main)

Aménager les points d'eau existants

Traiter l'ensemble des points d'eau existants

Selon les participants aux groupes de discussion, les constructions de point d'eau pourraient se répartir comme suit :

- 7 forages pour le groupement Komboli ;
- 5 forages pour le groupement Aregué ;
- 6 forages pour le groupement Mama ;
- 4 forages pour le groupement Sangouzirani ;
- 8 forages pour le groupement Kondo.

Le traitement de l'eau nécessitera l'importation depuis Bangui de produits chimiques qu'on ne peut trouver sur place.

La supervision et la gestion des nouveaux points d'eau seraient assurées par les COGES, lorsqu'ils sont présents. Selon les normes de l'ANEA, chaque point d'eau devrait avoir un COGES, renouvelé chaque année par assemblée communale. L'assemblée communale doit notamment décider du prix d'utilisation des points d'eau. Le prix suggéré lors des groupes de discussion s'élevait à 200 XAF/mois par ménage.

PRIORITÉ 2 - Renforcer les capacités de maintenance au niveau local



Court terme



Moyen terme



Long terme

Sélectionner et former des artisans réparateurs

Doter les comités de gestion en matériel de maintenance

Les artisans réparateurs pourraient être identifiés au sein de la communauté par la mairie, en lien avec les chefs de quartier. Ils devront être formés par l'ANEA ou une ONG, qui pourrait également appuyer le déploiement d'une équipe de l'ANEA dans la localité.

Selon l'ANEA, la durée minimale de formation est de 5 jours et doit comprendre des modules théoriques et pratiques. L'ANEA estime qu'il est nécessaire de former 1 artisan réparateur pour 15-30 pompes, avec un rayon d'intervention de 30 à 50 km.

Hygiène et assainissement



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Sous-préfecture et mairie**
Coordination des travaux avec les ONG et les acteurs locaux. Identification des ouvriers qualifiés.
- **Chefs de quartier**
Identification des besoins précis. Relais de la sensibilisation auprès de la communauté.
- **Médecin chef du district sanitaire**
Gestion des latrines communautaires. Sensibilisation des communautés.
- **ANEA**
Supervision technique selon les normes définies au niveau national.
L'ANEA n'est plus présente à Zémio. Le représentant le plus proche est basé à Bangassou, où se trouve également la direction régionale de l'Energie et de l'hydraulique.



DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités WASH en situation d'urgence*, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



HISTORIQUE

- L'ONG **Hemle** a réalisé des dotations de kits d'hygiène et des formations de comités d'hygiène et d'assainissement en 2019-2020. Les participants aux groupes de discussion ne semblaient être informés d'aucune action mise en œuvre dans ce secteur.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Impliquer** la communauté lors de la mise en œuvre des activités de construction via un recrutement local des ouvriers qualifiés et des sensibilisateurs.
- **S'assurer** que le processus de recrutement soit équitable et transparent.

Hygiène et assainissement

PRIORITÉ 1 - Construire des latrines communautaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des latrines communautaires

Créer un comité de gestion

La construction de latrines communautaires pourrait se faire en priorité à proximité des lieux suivants :

- marché central (3 blocs de 3 portes) ;
- sous-préfecture (1 bloc de 3 portes) ;
- mairie (2 blocs de 3 portes) ;
- aéroport (2 blocs de 3 portes) ;
- maison de la jeunesse (2 blocs de 3 portes) ;
- gendarmerie (2 blocs de 3 portes) ;
- quartier commercial (2 blocs de 3 portes).

Un comité de gestion devrait être mis en place pour les latrines construites selon les normes de l'ANEA, qui prévoient également la tarification de l'utilisation des latrines à environ 25 XAF. L'assainissement public fait partie du mandat de l'ANEA. Si besoin, les agents de l'ANEA disposent également des compétences techniques pour former les acteurs de la société civile. La direction régionale de l'Hydraulique à Bangassou pourrait éventuellement être contactée pour appuyer le processus de formation.

PRIORITÉ 2 - Construire un site de dépôt d'ordure



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire un site de stockage et de traitement des déchets

Sensibiliser la communauté à son usage

Le site privilégié par les participants aux groupes de discussion serait localisé au point kilométrique (PK) 5 sur l'axe Rafaï.

Éducation



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Sous-préfecture, mairie**
Coordination des activités avec les ONG. Soutien à l'affectation d'enseignants qualifiés.
- **Chef de secteur scolaire Zémio-Djema**
Identification des besoins précis et supervision des activités. Formation des maître-parents.
- **Proviseurs et gestionnaires des établissements de Fondamental 1**
Gestion des dotations aux établissements.
- **Association des parents d'élèves (APE)**
Gestion des dotations aux élèves.
- **Inspection académique du Sud-Est (basée à Bangassou)**
Coordination au niveau régional. Soutien à l'affectation d'enseignants qualifiés. Formation des maître-parents.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENESRS), *Vision stratégique 2017-2021*.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Programme de coopération RCA : 2018-2021, Composante éducation*.
- Inter-agency network for education in emergencies (INEE), *Normes minimales pour l'éducation : préparation, intervention, relèvement, 2010*.
- Cluster Education, *Stratégie Cluster Education, République centrafricaine 2019-2021*.



HISTORIQUE

- Les ONG **ACTED** et **Vision et développement (VD)** sont intervenues en 2019-2020 en soutien du secteur éducatif à Zémio (projet Education cannot wait financé par l'UNICEF), avec notamment des réhabilitations au sein de 6 écoles de niveau F1 (dont l'école Biroh au PK 15 mais en n'incluant pas l'école Assa site congolais) ainsi que des dotations de kit didactiques. Des formations de maître-parents et des activités de création et de soutien aux APE ont été organisées, avec le soutien du chef de secteur scolaire et de l'inspection d'académie du Sud-Est. Des espaces temporaires d'apprentissage ont été créés au sein de l'école Carmel et de l'école Komboli. Ces appuis ont été jugés insatisfaisants ou inadaptés par les gestionnaires de service.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **S'assurer** que les dotations en matériel soient gérées de manière transparente et équitable par des personnes en qui la communauté a confiance.
- **Impliquer** la communauté lors de la mise en œuvre des activités de construction/réhabilitation via un recrutement local des ouvriers qualifiés et un approvisionnement local en matériaux (sable et bois notamment).

Éducation

PRIORITÉ 1 - Renforcer le personnel enseignant



Court terme



Moyen terme



Long terme

Appuyer l'affectation d'enseignants qualifiés dans la localité

Former des maître-parents

Doter les établissements en matériel didactique

Le chef de secteur scolaire et l'inspection d'académie du Sud-Est peuvent délivrer les formations aux maître-parents. Les participants aux groupes de discussion accordaient toutefois la priorité à l'affectation d'enseignants qualifiés, y compris au lycée de Zémio. Les ONG pourraient appuyer cette affectation en construisant des logements pour les enseignants.

PRIORITÉ 2 - Réhabiliter et équiper les infrastructures scolaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Réhabiliter les infrastructures dégradées

Construire des latrines et des points d'eau au sein des établissements

Doter les établissements en équipements de base (tableau, table-bancs, chaise)

L'école Assa (site congolais) est le seul établissement scolaire de Zémio à disposer d'un point d'eau. Les deux écoles maternelles et le collège Saint-Anuarite n'ont quant à eux pas de latrines.

L'enquête a également mis en lumière que la réhabilitation du lycée apparaît comme un sujet important pour la communauté.

Santé



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Sous-préfecture, mairie**
Identification des ouvriers qualifiés et coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier et de groupement, leaders religieux, société civile).
- **Médecin chef du district sanitaire**
Identification des besoins précis. Gestion des dotations.
- **Direction régionale de la Santé (basée à Bangassou)**
Coordination au niveau régional.



HISTORIQUE

- L'ONG **ALIMA** assure le fonctionnement des infrastructures de santé de Zémio, à travers la prise en charge de certains frais de personnel, du matériel médical et des médicaments. Un poste de santé était en cours de construction au moment de l'enquête.
- Les participants aux groupes de discussion ont également mentionné des projets passés des ONG Jeunesse unie pour l'environnement et le développement communautaire (**JUPEDEC**), Community Humanitarian Emergency Board (**COHEB**), International Rescue Committee (**IRC**) et Jesu-ite Refugee Service (**JRS**). La majorité des projets récents concernaient des cliniques mobiles (notamment dans le groupement Koumboli et au sein du site de déplacés « D »), avec un volet de renforcement des capacités médicales et institutionnelles.



DOCUMENTATION

- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Normes relatives au district de santé*, 2010. En particulier :
 - La section 6.1 spécifie le type d'infrastructure nécessaire en fonction de la taille de la population ;
 - Les sections 6.3 et 6.4 présentent la liste des personnels requis selon le type d'infrastructure ;
 - La section 6.5 précise les bâtiments et salles nécessaires selon le type d'infrastructure de santé ;
 - Les sections 6.5.3 et 6.6 détaillent les exigences en équipements requis pour un hôpital de district et un centre de santé.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Décret n.19-031 portant gratuité ciblée des soins dans les formations sanitaires en République centrafricaine*, février 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Rapport de l'atelier de dialogue stratégique pour renforcer la coordination et les actions relatives au VIH dans le contexte humanitaire en République centrafricaine*, décembre 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Programme national définissant les stratégies en matière de lutte contre le VIH*, disponible auprès du Cluster Santé et nutrition.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Plan de transition du secteur santé en République centrafricaine*, 2015-2016, février 2015.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Respecter** la priorisation établie par la communauté.
- **S'assurer** que les activités, en particulier les dotations, soient réalisées avec transparence et équité.

Santé

PRIORITÉ 1 - Améliorer les infrastructures de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Réhabiliter et construire des bâtiments sanitaires

Doter les infrastructures de santé en produits pharmaceutiques et en matériel médical

Doter les infrastructures de santé en matériel de support technique (générateur, château d'eau, moyens roulants)

La priorité pourrait être donnée à la construction de nouveaux bâtiments pour l'hôpital secondaire de Zémio, notamment pour accueillir un service de pédiatrie, un bloc opératoire, une morgue, une salle de soin d'urgence. Une clôture pourrait également être construite autour des bâtiments. La salle de maternité aurait besoin d'être réhabilitée, avec un sol en carrelage. Un château d'eau (15 000 litres) pourrait être construit pour l'hôpital de district.

Les infrastructures de santé auraient notamment besoin d'appareils radiographiques et échographiques, ainsi que de matériel de base (kits d'examen, lits). Les besoins précis pourraient être discutés avec le médecin chef du district sanitaire. Une électrification pourrait être envisagée au travers de la dotation d'un générateur pour le poste de santé et de panneaux solaires. Des dotations pour faciliter la mobilité seraient également nécessaires : frigo sanitaire, moyens roulants.

Le poste de santé pourrait également bénéficier de travaux de réhabilitation (forage, clôture).

PRIORITÉ 2 - Renforcer les capacités du personnel de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Appuyer l'affectation de personnel qualifié

Former le personnel de santé déjà présent dans la localité

Les formations pourraient concerner les techniques de santé mais également la gestion et l'administration. Le médecin chef de district est en mesure d'assurer certaines formations techniques.

Commerce



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Sous-préfecture, mairie**
Identification des besoins et des personnes ressources. Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier et de groupement, leaders religieux, société civile). En tant que gestionnaire du marché, la mairie représente un interlocuteur privilégié pour la plupart des questions liées au commerce.
- **Société civile : OFCA, Wali-Gara, associations de commerçants**
Participations aux activités. Gestion des dotations. Identification des besoins précis.
- **Direction régionale du Commerce et direction régionale des Travaux publics et de l'équipement (basées à Bangassou)**
Supervision des activités, coordination des formations techniques.



HISTORIQUE

- L'ONG **ACTED** avait organisé la construction de petits hangars de stockage en 2018.



DOCUMENTATION

- Suivi des marchés, REACH, *Bulletins mensuels sur les prix et disponibilités de produits essentiels*.
- Matrice 4W du groupe de travail « Cash Working Group ».
- Cash learning partnership (CaLP), *Delivering Money: Cash Transfer Mechanisms in Emergencies*, 2010.
- Harvey P. and Bailey S., *Good Practice Review 11: Cash Transfer Programming in Emergencies*, 2011.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Associer** les commerçants et les autorités dans la conception et la réalisation des projets.
- **S'assurer** de la transparence et de l'équité du processus de mobilisation des commerçants et des dotations.

Commerce

PRIORITÉ 1 - Améliorer les infrastructures commerciales



Court terme



Moyen terme



Long terme

Agrandir le marché central en construisant de nouveaux kiosques, des sites de stockage et une enceinte

Construire un site de dépôt d'ordures au sein du marché

La construction pourrait concerner une quarantaine de kiosques, avec 3 sites de stockage de 50 m² environ. L'accès pédestre au marché doit être facilité. Les marchés de Bambari et de Bimbo (Bangui) sont cités en exemple.

PRIORITÉ 2 - Appuyer les commerçants dans leurs activités



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former les commerçants (notamment en comptabilité et gestion)

Réaliser des dotations financières en espèces

Il est important de s'appuyer à la fois sur les associations de commerçants et la mairie pour organiser ces activités. Les distributions d'argent en espèces doivent s'accompagner d'une analyse de marché préalable et d'un suivi pendant la durée de l'intervention. Les commerçants peuvent faire partie des acteurs externes impliqués, notamment si une distribution sous forme de coupons est privilégiée.

Agriculture et élevage



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Sous-préfecture, mairie**
Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier et de groupement, leaders religieux, société civile).
- **Ni l'ACDA, ni l'ANDE** ne sont présentes à Zémio. La direction régionale de l'ACDA peut être mobilisée à Bangassou, la direction régionale ANDE à Bambari.
- **Chef de service préfectoral de l'Agriculture (basé à Obo, en attente de publication du décret de nomination)**
Supervision des activités agricoles, notamment des formations techniques. La direction régionale de l'Agriculture peut être informée et mobilisée à Bangassou.
- **Chef de service préfectoral de l'Élevage (basé à Obo, en attente de publication du décret de nomination)**
Supervision des activités d'élevage, notamment des formations techniques. La direction régionale de l'Élevage peut être informée et mobilisée à Bangassou.
- **Commission nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) et son agence d'exécution l'Agence pour l'environnement et le développement durable (AEDD) – basée à Bangui**
Consultation pour les questions relatives aux intrants agricoles. L'article 31 du code de l'environnement mentionne l'existence d'une liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Les entités citées doivent pouvoir en fournir une copie.



HISTORIQUE

- L'ONG **ACTED** a mené depuis 2016 plusieurs projets dans le domaine agro-pastoral (campagne de vaccination, dotations, constructions d'espaces de stockage, distribution de semences, etc.). L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'ONG JUPEDDEC sont également intervenues dans le secteur agricole en 2019-2020.



DOCUMENTATION

- FAO, *Calendrier agricole de la République centrafricaine*.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la région n°6 préfectures du Mbomou, de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou*.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique (PAIRSARE) 2016-2021*.
- CNEDD/ AEDD : Liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Mentionnée dans le Code de l'environnement (Article 31). Copies disponibles en principe auprès de la CNEDD et l'AEDD.
- Cluster Sécurité alimentaire, *Carte de la présence des structures décentralisées du ministère de l'Agriculture*, octobre 2020
- Cluster Sécurité alimentaire, *Dashboard activités des partenaires du Cluster Sécurité alimentaire en RCA*, 2020.
- Le statut révisé de l'ANDE, adopté en 2020. Ce statut prévoit maintenant la division du territoire national en sept directions régionales (contre trois actuellement). Cette réorganisation devrait permettre aux agents de disposer de plus de ressources pour des zones d'intervention plus restreintes.
- Décision de l'ANDE sur les prix fixés des vaccinations animales, document disponible au bureau central de l'ANDE à Bangui¹³.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Respecter** la priorisation établie par la communauté.
- **S'assurer** que les activités, en particulier les dotations, soient réalisées avec transparence, équité et impartialité.

¹³ Entretien avec la direction régionale de l'ACDA, septembre 2020, Bambari.

Agriculture et élevage

PRIORITÉ 1 - Renforcer les capacités des acteurs agricoles



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les groupements en outils, semences et autres intrants agricoles

Former les groupements aux techniques culturales

Développer l'encadrement technique agricole dans la localité

Soutenir les groupements dans leurs démarches administratives et leur gestion organisationnelle

Les participants aux groupes de discussion privilégiaient les semences d'arachides, de courges, de haricots et de maïs. Pour la distribution, les foires s'avèrent la modalité plébiscitée par les informateurs rencontrés à Zémio, comme ce fut souvent le cas dans les différentes localités du Sud-Est. Elles permettent notamment aux acteurs locaux d'écouler une partie de leur production, avec des semences adaptées au contexte agro-écologique.

Quel que soit le dispositif de dotation choisi, l'identification de semences adaptées aux caractéristiques agro-écologiques de la zone devrait être entreprise en lien avec les représentants des services techniques agricoles. Des tests de germination devraient être réalisés afin de sélectionner les meilleures semences à proposer.

Les participants aux groupes de discussion ont insisté sur la nécessité d'améliorer l'accompagnement technique.

Des formations pourraient être proposées pour appuyer les groupements dans l'établissement d'un règlement intérieur et dans les démarches d'enregistrement auprès de la mairie. Des formations à la gestion organisationnelle et la gestion des conflits pourraient également s'avérer bénéfiques.

PRIORITÉ 2 - Structurer et développer une véritable filière agricole



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des aires de séchage et de stockage

Doter les groupements en machines de traitement et de transformation des produits agricoles (décortiqueuse pour céréales notamment)

Développer la production d'huile de palme

Développer la culture attelée dans la zone

La culture attelée pourrait aider à promouvoir la coopération économique entre éleveurs (qui peuvent vendre les bêtes aux agriculteurs) et agriculteurs (qui peuvent travailler la terre des éleveurs avec les charrues). Elle ne semble toutefois jamais avoir été largement pratiquée dans la région.

Agriculture et élevage (suite)

PRIORITÉ 3 - Créer et soutenir des groupements d'éleveurs



Court terme



Moyen terme



Long terme

Créer des groupements d'éleveurs et soutenir les éventuelles structures existantes

Doter les groupements en petit bétail (ovins, caprins, volailles) et en gros bétail

La dotation en bétails devrait s'accompagner d'une formation, si possible de la part de l'ANDE, sur le logement et l'alimentation des bêtes, l'organisation d'un système de rotation entre les membres du groupement pour assurer le nettoyage des enclos, et la mise place une caisse commune pour l'achat de médicaments ou de nourriture pour les bêtes.

Le modèle des groupements agro-multiplicateurs pourrait être envisagé, en particulier pour le petit bétail : un ou plusieurs groupements sont chargés de faire se reproduire le petit bétail et s'engagent à donner tout ou partie des portées aux autres groupements¹⁴.

Le soutien à l'élevage bovin devrait s'accompagner d'un appui à la plateforme de médiation agro-pastorale, afin de permettre un retour de l'élevage dans des conditions apaisées.

¹⁴ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020

PRIORITÉ 4 - Promouvoir la santé animale



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former les éleveurs à la santé animale

Établir une pharmacie vétérinaire et la doter en médicaments et vaccins

Organiser une campagne de vaccination

La mise en place d'une pharmacie vétérinaire locale impliquerait la formation d'un représentant de l'ANDE pour la gestion de l'établissement. Ce dernier devra rendre compte au directeur régional de l'Élevage, basé à Bangassou, qui pourra l'orienter dans ses activités.

Priorisation intersectorielle

Secteur prioritaire 1

Santé

PRIORITÉ 1 : améliorer les infrastructures de santé
PRIORITÉ 2 : renforcer les capacités du personnel de santé

Secteur prioritaire 2

Éducation

PRIORITÉ 1 : renforcer le personnel enseignant
PRIORITÉ 2 : réhabiliter et équiper les infrastructures scolaires

Secteur prioritaire 3

Eau

PRIORITÉ 1 : construire et réhabiliter des ouvrages hydrauliques
PRIORITÉ 2 : renforcer les capacités de maintenance au niveau local

Agriculture et élevage

PRIORITÉ 1 : renforcer les capacités des acteurs agricoles
PRIORITÉ 2 : structurer et développer une véritable filière agricole
PRIORITÉ 3 : créer et soutenir des groupements d'éleveurs
PRIORITÉ 4 : promouvoir la santé animale

Commerce

PRIORITÉ 1 : améliorer les infrastructures commerciales
PRIORITÉ 2 : appuyer les commerçants dans leurs activités

Hygiène et ass.

PRIORITÉ 1 : construire des latrines communautaires
PRIORITÉ 2 : construire un site de dépôt d'ordure

La priorisation intersectorielle a été réalisée avec la communauté et les autorités locales lors des 2 ateliers de planification participative les 6 et 8 février 2021 à Zémio.

ANNEXE - Méthodologie

COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires dont dispose AGORA sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives. Elles permettent d'établir un diagnostic territorial, rassemblant les principales caractéristiques du territoire et d'évaluer les besoins de ses communautés.

Au sein de chaque localité, sont rencontrés :

- Les acteurs institutionnels locaux ;
- Les services techniques locaux (lorsqu'ils sont présents) ;
- Les leaders communautaires et religieux ;
- Les acteurs de la société civile ;
- Les fournisseurs de service de base ;
- Les principaux acteurs économiques ;
- Les membres de la communauté : résidents de la localité.

L'unité de mesure est celle de « l'aire urbaine », soit l'aire géographique comprise dans un rayon de 5 à 10 km autour du centre urbain (concentration de populations, de bâtis et de services). Cela correspond à la zone d'accès aux services de base couvrant une distance qui peut être parcourue à pied sur la journée par les populations locales.

Entretiens avec les autorités locales

Les données sont collectées par l'équipe AGORA grâce à des entretiens semi-directifs individuels avec des informateurs clés. Ces personnes ressources sont identifiées à partir des informations recueillies lors de la présentation initiale aux autorités locales, ainsi que par la méthode dite de la « boule de neige ».

Ateliers de cartographie participative

Les ateliers de cartographie participative sont menés avec 6 à 8 membres de la communauté. Ils ont pour objectifs de cartographier les zones de peuplement du territoire ainsi que les services essentiels en eau/hygiène/assainissement, santé, éducation et marchés. Une désagrégation selon le genre est effectuée. Le statut de déplacement, l'âge et l'ethnie sont des critères de désagrégation envisagés selon le contexte local.

Ces ateliers sont menés sur le modèle des groupes de discussion, à l'aide de guides de discussion semi-directifs. La spécificité de cette activité repose sur l'utilisation de fonds de carte comme support privilégié pour la collecte des réponses des participants.

Entretiens avec les fournisseurs de services de base

Ces entretiens dirigés sont réalisés avec des informateurs clés disposant d'informations sectorielles, grâce à l'outil KOBO. L'échantillonnage est le plus exhaustif possible et cible 20 à 40 informateurs clés parmi les principaux fournisseurs de services de base dans chaque localité, relevés pendant la cartographie participative.

Groupes de discussion avec les membres de la communauté

Ces groupes de discussion suivent un canevas semi-directif ayant pour objectif de faire émerger des discussions entre les participants sur les thématiques suivantes :

- Vulnérabilités socio-économiques de la population ;
- Mécanismes de gouvernance locale ;
- Enjeux d'accès aux services de base ;
- Cohésion sociale et solutions durables.

A l'instar des ateliers cartographiques, une désagrégation systématique est opérée sur le genre. L'âge, l'ethnie et le statut de déplacement peuvent être pris en compte selon le contexte.

Etude des filières économiques

Afin d'analyser le tissu économique de chaque localité, les équipes AGORA mènent des groupes de discussion avec les principaux acteurs économiques locaux. Sur cette base, des entretiens individuels plus poussés sont menés avec les acteurs économiques clés du territoire pour identifier les opportunités de création de valeurs au sein des filières locales porteuses.

Les répondants aux groupes de discussion sont issus de différentes couches sociales et représentent différentes filières économiques. Une attention particulière est portée à ce que chaque maillon de la chaîne de valeur soit représentée par un participant (producteur, intermédiaire, transformateur, transporteur, commerçant, consommateur).

Les répondants aux entretiens individuels sont des opérateurs économiques reconnus et recommandés pour leur expertise ou leur niveau de connaissance des filières identifiées dans la localité.

Diagnostic des capacités des organisations de la société civile (OSC)

Dans chacune des 21 localités ciblées, les équipes AGORA ont utilisé une version allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic par les OSC de leurs capacités.

Les OSC sont d'abord appelées à déposer un dossier de candidature pour participer ensuite à un atelier. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées pour l'atelier. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (rapports d'activités et financiers) et qualitatifs (perception de l'organisation au niveau local au cours des outils précédemment mis en oeuvre par AGORA). L'atelier de travail permet, en suivant un guide d'entretien élaboré par OXFAM, de mener une auto-évaluation des capacités techniques et organisationnelles.

Diagnostic des capacités des acteurs institutionnels

Ces entretiens semi-directifs, avec les acteurs institutionnels en place permettent de dresser un bilan de leurs missions, d'analyser leur niveau de compréhension de leurs rôles et responsabilités, d'évaluer leurs besoins de renforcement techniques et organisationnels au regard de leurs mandats.

Les acteurs institutionnels ciblés sont les personnes ressources au sein des services communaux et des services techniques déconcentrés de l'Etat.

ANALYSE

Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives obtenues sur les différents services sont saisies *via* l'application KOBO sur les tablettes. Elles sont ensuite envoyées sur le serveur IMPACT afin d'être téléchargées, nettoyées et analysées.

Le nettoyage de données, conforme aux standards IMPACT, consiste principalement en :

- L'anonymisation des données ;
- La suppression des valeurs aberrantes pour les questions quantitatives ;
- La vérification de la pertinence des mentions "autre" ;
- La vérification de la cohérence des données (caractéristiques renseignées selon le type d'infrastructure).

L'analyse reprend les principales questions posées dans le questionnaire KOBO et détermine le niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires. Cette analyse quantitative est ensuite mise en perspective avec les données qualitatives collectées à l'aide des autres outils AGORA. Elle permet aussi de recueillir le point de vue des gestionnaires de service sur l'utilisation des infrastructures, et leurs besoins en renforcement de capacités pour la gestion de celles-ci.

Analyse des données qualitatives

Toutes les notes prises manuellement lors des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion sont saisies sur ordinateur, dans une matrice élaborée pour chacune des villes. Cette matrice permet de présenter sur un même document toutes les informations collectées lors du diagnostic (à l'exception du questionnaire KOBO et *Taking the Lead*).

Des entretiens avec des experts techniques et institutionnels, permettent enfin d'enrichir les données collectées et l'analyse réalisée avec une perspective opérationnelle.

Le logiciel d'analyse qualitative Nvivo est utilisé pour permettre un traitement transversal de l'ensemble des données (qualitatives et quantitatives, primaires et secondaires).

DÉFIS ET LIMITES

Les analyses présentées dans ce document sont des conclusions basées sur des données collectées lors d'un intervalle de temps précis et limité. Les principaux défis rencontrés pour la conduite de la recherche ainsi que les moyens de mitigation mis en place sont listés à suivre :

- **La disponibilité des informateurs clés.** La prise de rendez-vous avec les personnes ressources, dès le premier jour de la collecte de données a été la solution adoptée ;
- **Les biais de perception de certains acteurs locaux.** Beaucoup d'informateurs clés possédaient en effet une "double casquette" au niveau local (à la fois membre de la municipalité et acteur économique ou président d'une association, etc.). La triangulation des informations, possible grâce au large panel d'acteurs rencontrés, permet de pallier les biais de perception des personnes interrogées ;
- **La sensibilité des thématiques abordées,** notamment sur les aspects de justice et cohésion sociale. Pour cela l'équipe AGORA a veillé à n'exclure aucune communauté lors des entretiens individuels ou de la mobilisation communautaire effectuée pour les groupes de discussion.